

CŒUR DU HUREPOIX

Intercommunalité : le périmètre fait débat

p. 22

ORGE / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CŒUR DU HUREPOIX

Des élus qui s'attaquent devant un public haineux...
Ce n'est en tout cas pas dans une ambiance sereine que Longpont a pris à bras le corps le problème de son avenir intercommunal, lundi 26 janvier lors de la dernière séance du conseil municipal.



Beaucoup de **bruit** avant le véritable débat...

Repères

• Le 1^{er} janvier 2005, la Communauté de communes du Cœur du Hurepoix est créée sur le territoire des communes de Monthéry, Longpont-sur-Orge, Villejust. Elle est présidée depuis sa création par Paul Raymond, maire de Nozay.

• Pendant la dernière campagne électorale, la liste Longpont Gauche Unie, menée par Delphine Antonetti, milite activement pour que Longpont quitte la Communauté de communes du Cœur du Hurepoix (Monthéry-Nozay-Villejust) et intègre la communauté d'agglomération du Val-d'Orge (Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge). Lors de la précédente mandature, Delphine Antonetti, alors à la tête du groupe d'opposition municipale, avait voté contre le rattachement de Longpont-sur-Orge au Cœur du Hurepoix, plaidant déjà pour une intégration au Val d'Orge, arguant d'une pertinence territoriale et d'intérêts en termes de bassin de vie plus cohérents.

• En décembre 2008, le préfet de l'Essonne réunit la commission départementale de coopération intercommunale. A l'ordre du jour, la disparition de la Communauté de communes du Cœur du Hurepoix dont la fusion avec la Communauté d'agglomération Europ'Essonne (Massy-Longjumeau) est fortement recommandée. Les élus locaux se rebellent contre la méthode utilisée par le préfet et obtiennent un sursis. Prochaine réunion de la commission – dont l'avis est obligatoire mais uniquement consultatif – le 13 février prochain. La ville de Longpont profite de cette disparition annoncée pour enfoncer la porte et ouvrir une procédure qui pourrait l'amener à choisir entre le Val-d'Orge et Europ'Essonne.

■ B.G.

Ambiance tendue lundi 26 janvier, lors de la séance du conseil municipal de Longpont-sur-Orge. L'unique point à l'ordre du jour, concernant l'avenir intercommunal de la ville, a déchaîné les passions des élus, majorité et opposition confondues, mais également d'une centaine de personnes présentes sur les bancs du public.

Les élus s'attaquent, le public riposte

Entre règlements de comptes datant de l'ancienne mandature, débats sur les scores obtenus par les uns et les autres à l'occasion des dernières élections – et la légitimité y afférant – et attaques partisans, voire personnelles, l'accouchement a été douloureux et, dans le public qui n'était d'ailleurs pas exclusivement composé de Longpontains, les injures ont même fusé.

La sérénité était donc la grande absente de la soirée pour, non pas trancher définitivement sur le sort de la commune de Longpont-sur-Orge – décision qui de toute façon relève *in fine* de l'autorité préfectorale – mais adopter une délibération demandant la sortie de la ville de la Communauté de communes du Cœur du Hurepoix et demander son intégration au Val-d'Orge. Une délibération dictée par les circonstances particu-

lières, après que la Préfecture de l'Essonne ait décidé de la disparition de la Communauté de communes du Cœur du Hurepoix qui devrait être rattachée à la communauté d'agglomération Europ'Essonne (lire encadré).

Enfin, au terme d'une bonne heure et demie de dialogue de sourds, la délibération a été mise au vote. Et adoptée, sans surprise, malgré les sept votes "contre" des deux groupes d'opposition Bien Vivre à Longpont et Longpont Démocratie et Patrimoines dont Jean-Pierre Philippe et Philippe Hamon ont été les porte-parole les plus virulents.

Les oppositions se manifestent

Le premier a notamment dénoncé un attachement « partisan » de la majorité municipale – de gauche – à la Communauté d'agglomération du Val-d'Orge avant de demander la mise en place d'un référendum pour permettre aux Longpontains d'exprimer clairement leur préférence entre le Val-d'Orge et Europ'Essonne. « Si vous ne déclenchez pas cette procédure référendaire, nous le ferons, comme la loi nous le permet », a-t-il prévenu.

Philippe Hamon, de son côté, a défendu le bilan de la Communauté de communes du Cœur du Hurepoix, refusant de voter

une délibération prônant le départ de Longpont.

« Nous voulons pouvoir choisir »

« Nous avons des convictions politiques, nous les assumons mais ceci ne nous empêche pas d'étudier les deux possibilités comme le préfet nous l'a demandé dès le mois de septembre, a rétorqué Delphine Antonetti. Pour mettre en place cette demande dérogatoire de sortie de la communauté de communes, la loi nous oblige à demander notre adhésion à une communauté d'agglomérations dans la même délibération. Mais cela ne signifie pas un engagement avec la Cavo. Un bureau d'études travaille actuellement, à notre demande, sur les deux perspectives, Val-d'Orge ou Europ'Essonne. Lorsqu'il aura rendu ses conclusions, nous mettrons en place le débat démocratique. Le vote de ce soir n'a que pour objectif de nous donner le choix entre deux options et non de subir passivement les effets de la fusion annoncée par la Préfecture. »

Une chose est sûre : si cette procédure devait être conduite à son terme et si Longpont devait trancher entre le Val-d'Orge et Europ'Essonne, le débat promis lundi soir par Delphine Antonetti sera animé. On ne se marie pas à la légère...

■ Béatrice Gendron

En + : « Ni un village gaulois ni une coquille vide »

Quel avenir pour la communauté de communes du Cœur du Hurepoix ?

« Nous déplorons que les choses se soient passées comme ça, à la veille de Noël, sans aucune concertation avec les élus locaux. » Paul Raymond, maire de Nozay, président de la Communauté de communes du Cœur du Hurepoix, ne cache pas son amertume au lendemain de la réunion de la commission départementale de coopération intercommunale convoquée par le préfet de l'Essonne au mois de décembre. Commission chargée de donner un avis – consultatif – sur le projet de

fusion de la Communauté de communes du Cœur du Hurepoix (Monthéry, Longpont, Villejust, Nozay) avec la communauté d'agglomération Europ'Essonne (Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville-du-Bois, Longjumeau, Massy, Morangis, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette), présidée par Vincent Delahaye, maire de Massy. « L'Etat ne peut pas se permettre d'imposer les choses dans l'urgence, surtout que cette décision aura des répercussions capitales pour l'avenir de notre territoire, poursuit Paul Raymond. Le Cœur du Hurepoix n'est ni un village gaulois ni

une coquille vide. Nous tenons à garder l'identité de nos communes mais nous avons déjà beaucoup travaillé dans le cadre de l'intercommunalité. De nouveaux transferts de compétence sont en cours, nous avons de très gros partenariats en termes de développement économique et de lourds enjeux en termes de développement du territoire, notamment la requalification de la RN20. Une telle décision ne s'impose pas de cette façon. Et le report de la présentation de ce projet est un minimum si les élus veulent se faire respecter par l'Etat. »

■ B.G.